ALLIANCE PISCINES

Ma piscine pour la vie !

1ère marque européenne de piscines
coques polyester

FABRICATION FRANÇAISE

alliancepiscines.com

Nos piscines ont du style… **le vôtre !**

ALLIANCE PISCINES

Ma piscine pour la vie !

Votre rêve devient réalité...

La réalisation de votre piscine est un investissement important.
Plaisir, détente, esthétique, convivialité, valorisation sont les attentes prioritaires à satisfaire pour votre agrément, et nous le savons.
C'est pour cette raison qu'en tant que dirigeant d'Alliance Piscines, je veux que toutes nos équipes et les partenaires sélectionnés apportent un maximum d'écoute, de professionnalisme et de garanties à votre projet.
Depuis plus de 25 ans, Alliance Piscines fait progresser son offre *(gamme moderne et étendue)* et sa démarche qualité par l'application du label MATIP dans ses 7 usines françaises.
Soutenue par un réseau de plus de 150 agences, revendeurs et artisans poseurs agréés, en Europe, Alliance Piscines s'est hissée au rang de 1ère marque européenne de piscines coques polyester avec un parc de plus de 60 000 piscines installées.
La rigueur, le professionnalisme, la compétitivité et le goût du dépassement sont des valeurs que je souhaite continuer à développer chez nos équipes et partenaires au service de la réussite de votre projet.

Philippe PASQUIER
Président du Groupe Léa Composites

Votre style sur alliancepiscines.com

JEU CONCOURS
1er PRIX
Facebook

les Tendances

Célestine	p. 7 / 8
Tanzanite	p. 9
Galaxite	p. 10
Kryptonite	p. 11
Kryptonite C	p. 12

les Designs

Agate	p. 15
Starlite SK	p. 16
Onyx	p. 17
Cobalt	p. 18

les Citadines

City	p. 21
Starlite	p. 22
Starlite XXL	p. 23
Lazuli	p. 24
Cristal	p. 25

les Naturelles

Cornaline / Nacre	p. 28

ALLIANCE PISCINES

Ma piscine pour la vie !

Le meilleur de la technologie	p.30
Les garanties	p.31
La pose	p.33
Le kit	p.34

Votre style sur
alliancepiscines.com

les Tendances pure élégance !

Nos piscines **Tendances** misent sur l'esthétique. Innovantes et modernes, elles subliment vos ambiances.

Célestine 4 x 4

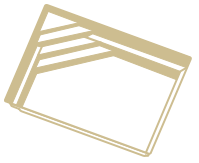

Célestine 5

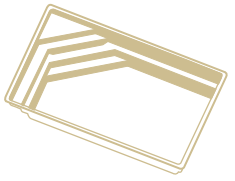

Célestine 6

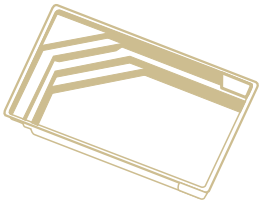

Célestine 7

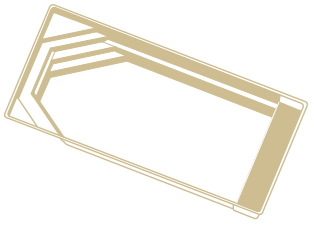

Célestine 8 | 9 | 10

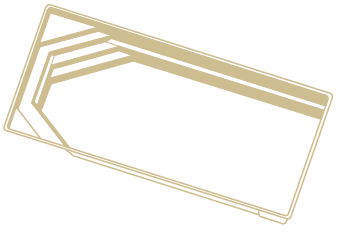

Célestine 8S | 9S

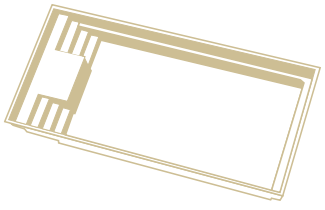

Galaxite 6,60 | 7,60 | 8,60

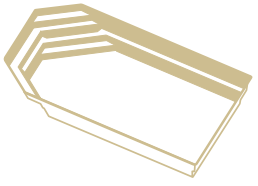

Tanzanite 8 | 9 | 10

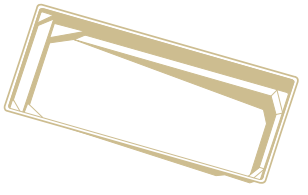

Kryptonite 7 | 8

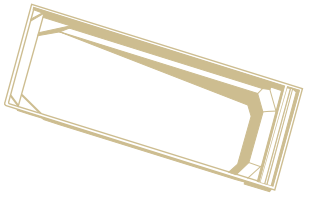

Kryptonite 7C | 8C | 9C | 10 C

Tous nos modèles Tendances peuvent être équipés d'un volet de sécurité à la norme NF P 90-308

Coloris de coques au choix blanc, bleu, sable ou gris

Celestine

Célestine 4 x 4

Célestine 5

Célestine 6

Célestine 7

Célestine 8

les Tendances

Célestine 4 x 4
Longueur : 4,06 m | Largeur : 4,06 m
Profondeur : 1,42 m

Célestine 5
Longueur : 5,00 m | Largeur : 3,00 m
Profondeur : 1,46 m

Célestine 6
Longueur : 6,00 m | Largeur : 3,00 m
Profondeur : 1,46 m

Célestine 7
Longueur : 7,05 m | Largeur : 3,50 m
Profondeur : 1,46 m

Célestine 8
Longueur : 8,05 m | Largeur : 4,06 m
Profondeur : 1,46 m

Possibilité de mettre un volet de sécurité à la norme NF P 90-308

Celestine

les Tendances

Célestine 8S
Longueur : 8,05 m | Largeur : 4,06 m
Profondeur : 1,46 m

Célestine 9S
Longueur : 9,05 m | Largeur : 4,06 m
Profondeur : 1,46 m

Célestine 9
Longueur : 9,05 m | Largeur : 4,06 m
Profondeur : 1,46 m

Célestine 10
Longueur : 10,05 m | Largeur : 4,06 m
Profondeur : 1,46 m

Possibilité de mettre un volet de sécurité
à la norme NF P 90-308

Célestine 8S

Célestine 9

Célestine 9S

Célestine 10

Tanzanite

les Tendances

Tanzanite 8
Longueur : 8 m
Largeur : 4,06 m
Profondeur : 1,46 m

Tanzanite 9
Longueur : 9 m
Largeur : 4,06 m
Profondeur : 1,46 m

Tanzanite 10
Longueur : 10 m
Largeur : 4,06 m
Profondeur : 1,46 m

Possibilité de mettre un volet de sécurité à la norme NF P 90-308

Tanzanite 8

Tanzanite 9

Tanzanite 10

Galaxite

les Tendances

Galaxite 6,60
Longueur : 6,60 m
Largeur : 4,00 m
Profondeur : 1,45 m

Galaxite 7,60
Longueur : 7,60 m
Largeur : 4,00 m
Profondeur : 1,45 m

Galaxite 8,60
Longueur : 8,60 m
Largeur : 4,00 m
Profondeur : 1,45 m

Possibilité de mettre un volet de sécurité à la norme NF P 90-308

Galaxite 6,60

Galaxite 7,60

Galaxite 8,60

Kryptonite

Kryptonite 7

Kryptonite 8

les
Tendances

Kryptonite 7
Longueur : 7 m
Largeur : 3,50 m
Profondeur : 0,90 - 1,50 m

Kryptonite 8
Longueur : 8 m
Largeur : 4 m
Profondeur : 0,90 - 1,62 m

Possibilité de mettre un volet de sécurité à la norme NF P 90-308

Kryptonite C

les Tendances

Kryptonite 7C
Longueur : 7,32 m
Largeur : 3,50 m
Profondeur : 0,90 - 1,50 m

Kryptonite 8C
Longueur : 8,32 m
Largeur : 4 m
Profondeur : 0,90 - 1,62 m

Kryptonite 9C
Longueur : 9,32 m
Largeur : 4 m
Profondeur : 0,90 - 1,72 m

Kryptonite 10C
Longueur : 10,32 m
Largeur : 4 m
Profondeur : 0,90 - 1,82 m

Possibilité de mettre un volet de sécurité à la norme NF P 90-308

Kryptonite 7 C

Kryptonite 8 C

Kryptonite 9 C

Kryptonite 10 C

ALLIANCE PISCINES

Ma piscine pour la vie !

Votre style sur **alliancepiscines.com**

les Designs une évidence !

Nos piscines Designs invitent l'élégance dans votre jardin.
Spacieuses et épurées, elles créent un nouvel espace à vivre.

Starlite SK

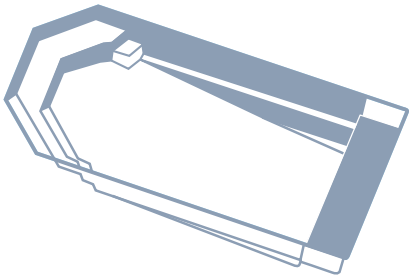

Agate 8 / 9 / 10 / 11

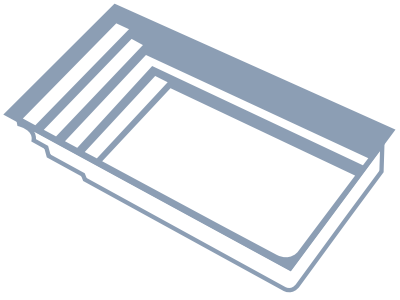

Cobalt 6 /7 / 8

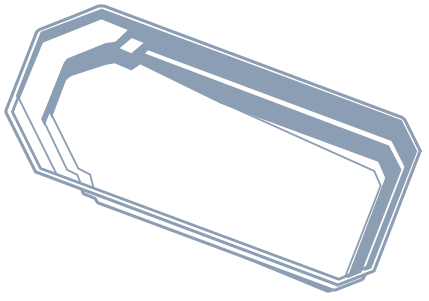

Onyx 7,50 / 8,50 / 9,50 / 11

Tous nos modèles Agate, Cobalt et Starlite SK peuvent être équipés d'un volet de sécurité à la norme NF P 90-308

Coloris de coques au choix blanc, bleu, sable ou gris

Agate

les Designs

Agate 8
Longueur : 8 m
Largeur : 4,05 m
Profondeur : 0,87 - 1,62 m

Agate 9
Longueur : 9 m
Largeur : 4,05 m
Profondeur : 0,80 - 1,62 m

Agate 10
Longueur : 10 m
Largeur : 4,05 m
Profondeur : 0,80 - 1,74 m

Agate 11
Longueur : 11 m
Largeur : 4,05 m
Profondeur : 0,80 - 1,86 m

Possibilité de mettre un volet de sécurité à la norme NF P 90-308

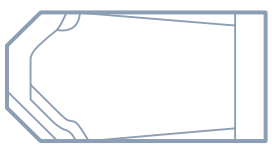
Agate 8

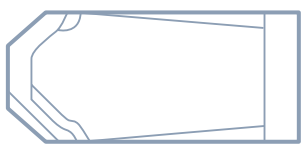
Agate 9

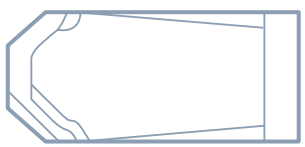
Agate 10

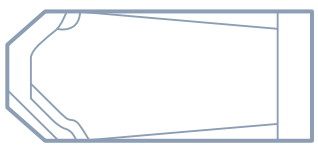
Agate 11

Starlite SK

les Designs

Starlite SK
Longueur : 4,54 m
Largeur : 2,20 m
Profondeur : 1,42 m

Possibilité d'équiper d'un volet hors-sol de sécurité à la norme NF P 90-308

Starlite SK

Onyx

les Designs

Onyx 7,50
Longueur : 7,50 m
Largeur : 3,56 m
Profondeur : 0,94 - 1,66 m

Onyx 8,50
Longueur : 8,50 m
Largeur : 4,05 m
Profondeur : 0,92 - 1,78 m

Onyx 9,50
Longueur : 9,50 m
Largeur : 4,05 m
Profondeur : 0,92 - 1,92 m

Onyx 11
Longueur : 11 m
Largeur : 4,05 m
Profondeur : 0,72 - 1,92 m

Onyx 7,5

Onyx 8,5

Onyx 9,5

Onyx 11

Cobalt

les Designs

Cobalt 6
Longueur : 6 m
Largeur : 3 m
Profondeur : 1,46 m

Cobalt 7
Longueur : 7 m
Largeur : 3 m
Profondeur : 1,46 m

Cobalt 8
Longueur : 8 m
Largeur : 3,50 m
Profondeur : 1,46 m

Possibilité de mettre un volet hors-sol de sécurité à la norme NF P 90-308

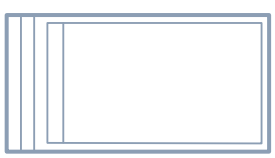

Cobalt 6

Cobalt 7

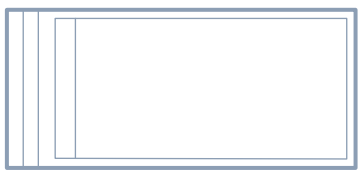

Cobalt 8

ALLIANCE PISCINES
Ma piscine pour la vie !

Votre style sur **alliancepiscines.com**

les Citadines
Si citadines !

Nos piscines Citadines jouent de leur charme.
Compactes et conviviales, elles sont notre solution urbaine.

NOUVEAUTÉ 2021

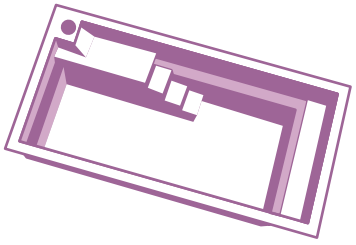

City

Starlite

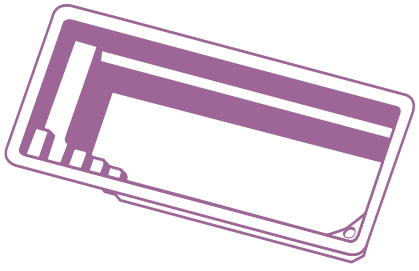

Starlite XXL

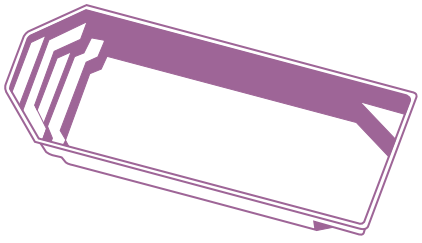

Lazuli 7 / 8 / 9

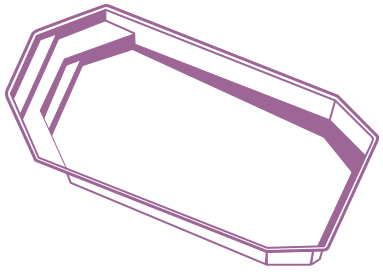

Cristal

Les modèles City, Starlite, Starlite XXL et Lazuli peuvent être équipé d'un volet de sécurité à la norme NF P 90-308

Coloris de coques au choix blanc, bleu, sable ou gris

City

Moins de 10 M²

NOUVEAUTÉ 2021

les
Citadines

City
Longueur : 4,54 m
Largeur : 2,20 m
Profondeur : 1,42 m

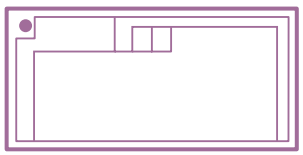

City

Équipé de série d'un volet immergé de sécurité à la norme NF P 90-308

Starlite

Moins de 10 M²

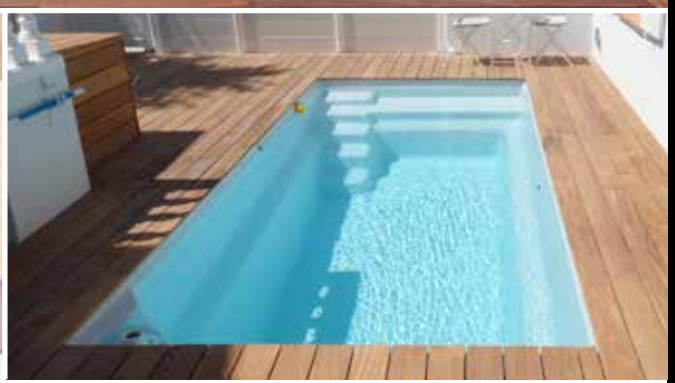

Starlite

les
Citadines

Starlite
Longueur : 4,54 m
Largeur : 2,20 m
Profondeur : 1,42 m

Possibilité de mettre un volet hors-sol de sécurité à la norme NF P 90-308

Starlite XXL

Starlite XXL

les
Citadines

Starlite XXL
Longueur : 6,50 m
Largeur : 2,20 m
Profondeur : 1,42 m

Possibilité de mettre un volet hors-sol de sécurité à la norme NF P 90-308

Lazuli

les
Citadines

Lazuli 7
Longueur : 7 m
Largeur : 3,50 m
Profondeur : 1,50

Lazuli 8
Longueur : 8 m
Largeur : 3,50 m
Profondeur : 1,50

Lazuli 9
Longueur : 9 m
Largeur : 3,50 m
Profondeur : 1,50

Possibilité de mettre un volet hors-sol de sécurité à la norme NF P 90-308

Lazuli 7

Lazuli 8

Lazuli 9

Cristal

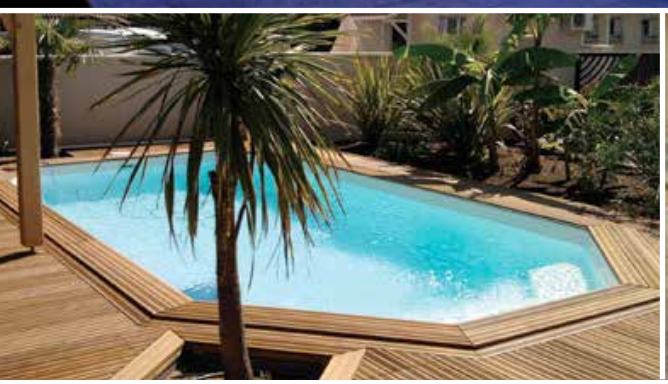

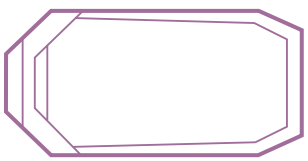

Cristal

les
Citadines

Cristal
Longueur : 7 m
Largeur : 3,50 m
Profondeur : 0,93 - 1,53 m

ALLIANCE PISCINES

Ma piscine pour la vie !

Votre style sur **alliancepiscines.com**

les Naturelles Simplement belles !

Nos piscines **Naturelles** se fondent dans le décor.
Généreuses, elles associent harmonieusement courbes et volumes, ou solution bien-être.

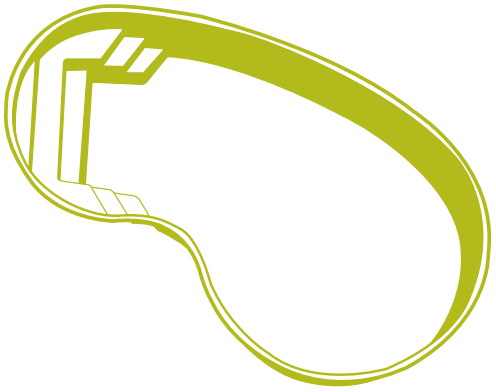

Cornaline

Nacre

Coloris de coques au choix blanc, bleu, sable ou gris

Cornaline / Nacre

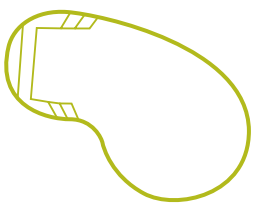

Cornaline

Nacre

les
Naturelles

Cornaline
Longueur : 7 m
Larg. : 3,90 m - 2,90 m
Profondeur : 1,48 m

Nacre
Longueur : 4,10 m
Largeur : 3,80 m
Profondeur : 1,20 m

ALLIANCE PISCINES
Ma piscine pour la vie !

Votre style sur **alliancepiscines.com**

Le meilleur de la technologie

Depuis 26 ans Alliance Piscines investit la totalité de son savoir-faire dans chacune de ses fabrications.
Le procédé MATIP a été développé et déployé dans chacune de nos unités de fabrication afin d'uniformiser notre production par rapport à un cahier des charges industriel strict que nous nous sommes imposé, ce qui nous a permis d'atteindre une qualité produit incomparable à ce jour dans le domaine de la piscine polyester.
Le choix rigoureux des matières premières se fait en collaboration avec des fournisseurs reconnus que nous avons qualifiés pour leurs capacités à répondre à notre cahier des charges exigeant.
La qualification des produits les plus adéquats à chaque objectif permet d'optimiser l'efficacité et la résistance de la structure laminaire utilisée dans le procédé MATIP.
La combinaison d'un Gel Coat Iso NPG à une résine vinylester à très haute teneur chimique garantit une tenue dans le temps sans faille du fait de la véritable barrière chimique et mécanique ainsi obtenue.
En plus des tests de résistance des matériaux régulièrement effectués dans le cadre du procédé MATIP, des tests de vieillissement accélérés sont réalisés en complément afin de vous offrir la meilleure qualité pour la plus longue durée.

Le procédé MATIP nous impose de concevoir chaque piscine comme un ensemble *(structure et renforts)*, les formes et les dimensions de chaque élément constituant sont analysées par CAO *(conception assistée par ordinateur)* afin d'optimiser et assurer la résistance structurelle de chaque bassin à la plupart des contraintes du terrain.
Alliance Piscines dispose d'opérateurs qualifiés et formés par ses soins qui appliquent les différentes couches structurelles du stratifié en polyester armé. Ils garantissent une qualité constante dans sa production, et ce conformément aux exigences du procédé MATIP. Conçus selon une technique issue de l'aéronautique, les renforts U-Type sont développés en fonction de chaque infrastructure, combinés avec des renforts métalliques classiques, ils permettent ainsi à nos piscines d'offrir un compromis idéal entre résistance et élasticité pour s'adapter au mieux aux mouvements de sol auxquels votre piscine sera soumise pendant sa vie.
Grâce à l'application du procédé MATIP, nous sommes en mesure de vous certifier que chaque piscine sortant de nos usines est capable de passer les tests de la norme européenne *(EN 16582)*. **Le strict respect du procédé MATIP nous permet de vous offrir les meilleures garanties pour votre confort et votre plaisir.**

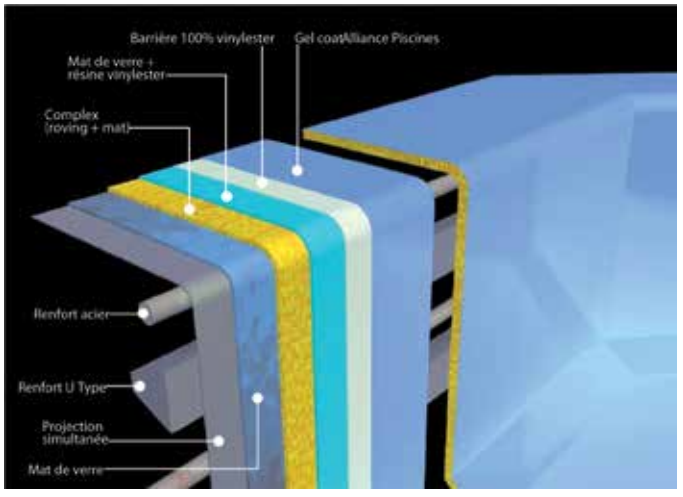

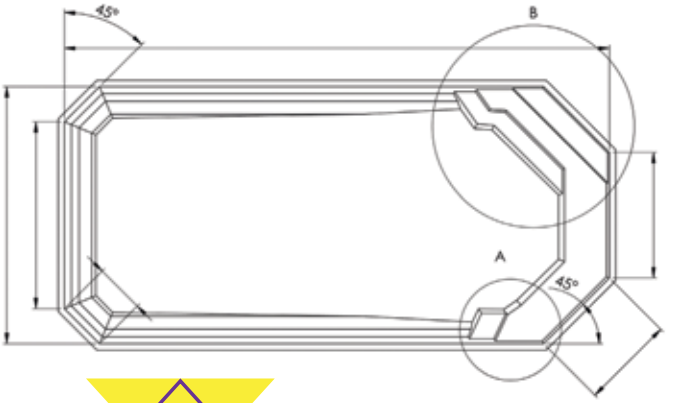

MATIP®

Exigez le label MATIP, le seul label vous assurant une fabrication de qualité.

la

garantie de 10 ans par capitalisation

l'assurance d'une sécurité maximale.

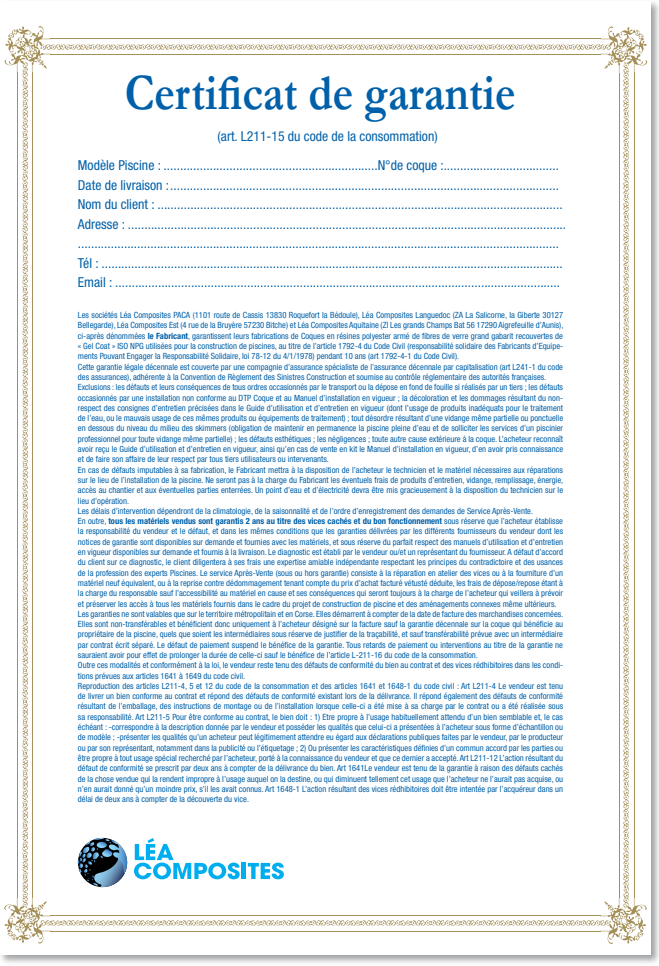

Certificat de garantie

(art. L211-15 du code de la consommation)

Modèle Piscine : .....N°de coque :.....

Date de livraison :.....

Nom du client :.....

Adresse :.....

.....

Tél :.....

Email :.....

Les sociétés Léa Composites PACA (1101 route de Cassis 13830 Roquefort la Bédoule), Léa Composites Languedoc (ZA La Salicorne, la Giberte 30127 Bellegarde), Léa Composites Est (4 rue de la Bruyère 57230 Bitche) et Léa Composites Aquitaine (ZI Les grands Champs Bat 56 17290 Aigrefeuille d'Aunis), ci-après dénommées **le Fabricant**, garantissent leurs fabrications de Coques en résines polyester armé de fibres de verre grand gabarit recouvertes de « Gel Coat » ISO NPG utilisées pour la construction de piscines, au titre de l'article 1792-4 du Code Civil (responsabilité solidaire des Fabricants d'Equipements Pouvant Engager la Responsabilité Solidaire, loi 78-12 du 4/1/1978) pendant 10 ans (art 1792-4-1 du Code Civil).
Cette garantie légale décennale est couverte par une compagnie d'assurance spécialiste de l'assurance décennale par capitalisation (art L241-1 du code des assurances), adhérente à la Convention de Règlement des Sinistres Construction et soumise au contrôle réglementaire des autorités françaises.
Exclusions : les défauts et leurs conséquences de tous ordres occasionnés par le transport ou la dépose en fond de fouille si réalisés par un tiers ; les défauts occasionnés par une installation non conforme au DTP Coque et au Manuel d'installation en vigueur ; la décoloration et les dommages résultant du non-respect des consignes d'entretien précisées dans le Guide d'utilisation et d'entretien en vigueur (dont l'usage de produits inadéquats pour le traitement de l'eau, ou le mauvais usage de ces mêmes produits ou équipements de traitement) ; tout désordre résultant d'une vidange même partielle ou ponctuelle en dessous du niveau du milieu des skimmers (obligation de maintenir en permanence la piscine pleine d'eau et de solliciter les services d'un piscinier professionnel pour toute vidange même partielle) ; les défauts esthétiques ; les négligences ; toute autre cause extérieure à la coque. L'acheteur reconnaît avoir reçu le Guide d'utilisation et d'entretien en vigueur, ainsi qu'en cas de vente en kit le Manuel d'installation en vigueur, d'en avoir pris connaissance et de faire son affaire de leur respect par tous tiers utilisateurs ou intervenants.
En cas de défauts imputables à sa fabrication, le Fabricant mettra à la disposition de l'acheteur le technicien et le matériel nécessaires aux réparations sur le lieu de l'installation de la piscine. Ne seront pas à la charge du Fabricant les éventuels frais de produits d'entretien, vidange, remplissage, énergie, accès au chantier et aux éventuelles parties enterrées. Un point d'eau et d'électricité devra être mis gracieusement à la disposition du technicien sur le lieu d'opération.
Les délais d'intervention dépendront de la climatologie, de la saisonnalité et de l'ordre d'enregistrement des demandes de Service Après-Vente.
En outre, **tous les matériels vendus sont garantis 2 ans au titre des vices cachés et du bon fonctionnement** sous réserve que l'acheteur établisse la responsabilité du vendeur et le défaut, et dans les mêmes conditions que les garanties délivrées par les différents fournisseurs du vendeur dont les notices de garantie sont disponibles sur demande et fournies avec les matériels, et sous réserve du partait respect des manuels d'utilisation et d'entretien en vigueur disponibles sur demande et fournis à la livraison. Le diagnostic est établi par le vendeur ou/et un représentant du fournisseur. A défaut d'accord du client sur ce diagnostic, le client diligentera à ses frais une expertise amiable indépendante respectant les principes du contradictoire et des usances de la profession des experts Piscines. Le service Après-Vente (sous ou hors garantie) consiste à la réparation en atelier des vices ou à la fourniture d'un matériel neuf équivalent, ou à la reprise contre dédommagement tenant compte du prix d'achat facturé vétusté déduite, les frais de dépose/repose étant à la charge du responsable sauf l'accessibilité au matériel en cause et ses conséquences qui seront toujours à la charge de l'acheteur qui veillera à prévoir et préserver les accès à tous les matériels fournis dans le cadre du projet de construction de piscine et des aménagements connexes même ultérieurs.
Les garanties ne sont valables que sur le territoire métropolitain et en Corse. Elles démarrent à compter de la date de facture des marchandises concernées. Elles sont non-transférables et bénéficient donc uniquement à l'acheteur désigné sur la facture sauf la garantie décennale sur la coque qui bénéficie au propriétaire de la piscine, quels que soient les intermédiaires sous réserve de justifier de la tragabilité, et sauf transférabilité prévue avec un intermédiaire par contrat écrit séparé. Le défaut de paiement suspend le bénéfice de la garantie. Tous retards de paiement ou interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci sauf le bénéfice de l'article L-211-16 du code de la consommation.
Outre ces modalités et conformément à la loi, le vendeur reste tenu des défauts de conformité du bien au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.
Reproduction des articles L211-4, 5 et 12 du code de la consommation et des articles 1641 et 1648-1 du code civil : Art L211-4 Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Art L211-5 Pour être conforme au contrat, le bien doit : 1) Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : -correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; -présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2) Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. Art L211-12 L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Art 1641Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. Art 1648-1 L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

LÉA COMPOSITES

En choisissant Alliance Piscines, vous bénéficiez

- de la garantie décennale d'un installateur indépendant agréé par la marque,
- de son assurance de responsabilité civile *(RC)* décennale sur l'ouvrage piscine réalisé,
- de la garantie décennale sur la coque polyester par les usines de fabrications françaises de la marque *(étanchéité et solidité)*,
- des services après-vente de proximité des revendeurs, pisciniers, pour le matériel, et de chaque usine pour la coque polyester, pour intervenir sous ou hors garantie et garantir la pérennité de votre piscine,
- de l'assurance RC sur la coque polyester des usines Alliance Piscines par une compagnie de premier ordre, adhérente à la Convention de Règlement de l'Assurance des sinistres Construction et exerçant sous le contrôle réglementaire des autorités de régulation françaises *(et non simplement en Libre Prestation de Service)*.

Valorisez votre bien immobilier tout en ayant l'assurance d'un budget maîtrisé, grâce aux partenaires de financement. Un projet de piscine coque polyester représente un budget global offrant des solutions de long terme au meilleur rapport qualité/prix.

ALLIANCE PISCINES

Ma piscine pour la vie !

ALLIANCE
PISCINES
Ma piscine pour la vie !
Nos piscines ont du style...
le vôtre !

La pose

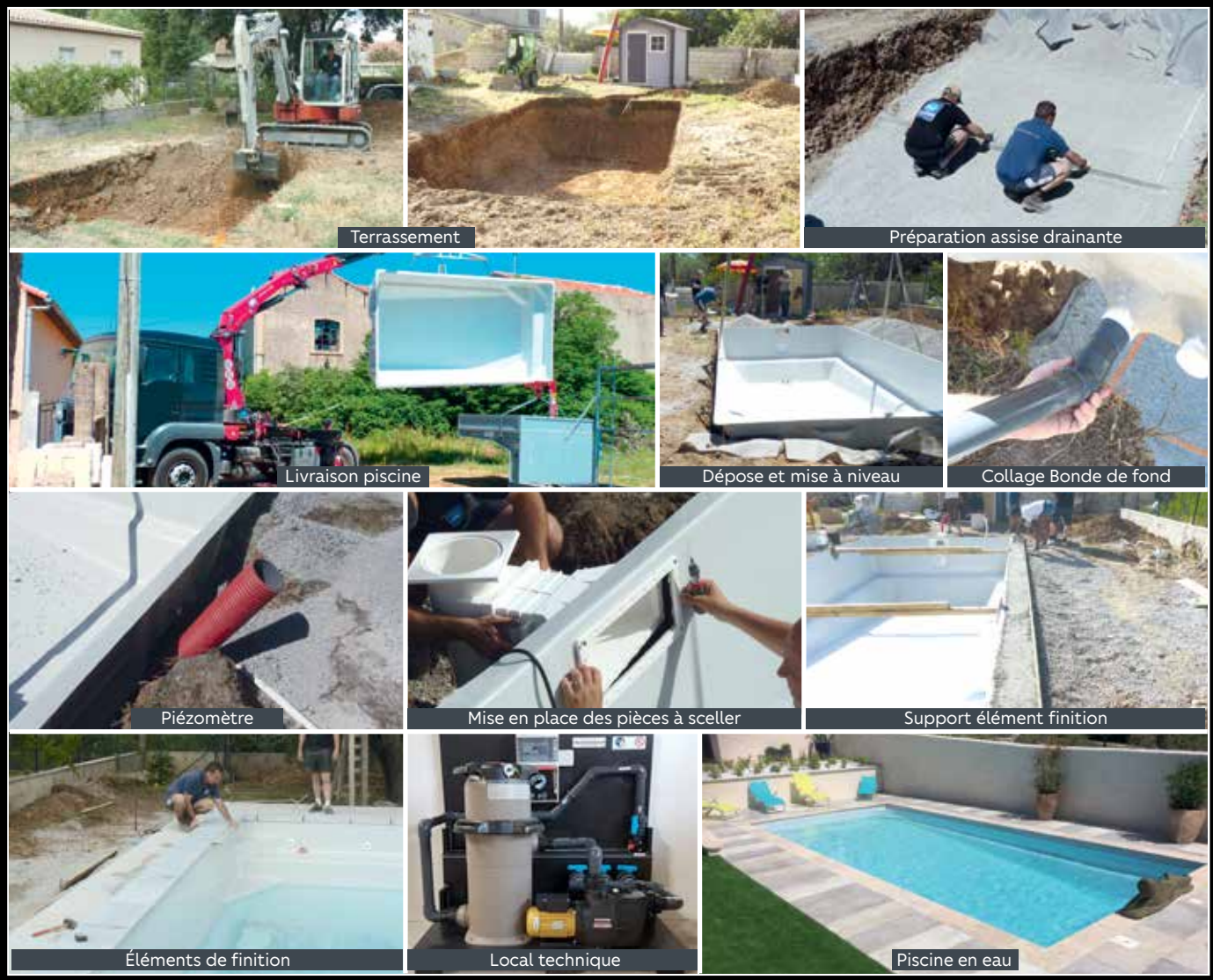

alliancepiscines.com

l'investissement 100% bonheur !

La piscine était, il y a quelques années encore, un luxe.
Depuis, des techniques de fabrication nouvelles offrent au marché des piscines conviviales aux formes originales, faciles à installer et d'un excellent rapport qualité/prix, ainsi qu'un entretien aisé.
La conception de nos piscines simplifie l'installation et la rend beaucoup plus rapide que les autres techniques de fabrication.
La piscine est posée sur une assise en gravier et remblayée de la même façon.
L'assise en béton permet de recevoir la margelle ou tout autre élément de finition.
Enfin, il suffit de raccorder la filtration dans le local avant de profiter durablement de votre investissement.

Le kit ALLIANCE

Équipements fournis avec votre piscine

- Skimmer(s)
- Bonde de fond + bonde de prévention
- 1 Prise balai
- Buses de refoulement
- 1 Projecteur LEDS
- 1 SECOE + tresse + piquet

Une sélection d'options de filtration fournie par l'une des références mondiales des équipements de piscine.

Matériel de filtration en option

- 1 Filtre
- 1 Pompe
- 1 Coffret électrique de programmation
- 1 Kit d'entretien*

***Matériel d'entretien**

- Balai aspirateur
- Tuyau flottant
- Manche télescopique
- Épuisette de surface
- Brosse de parois
- Trousse d'analyse

Pensez à sécuriser
votre bassin conformément
à la loi n° 2003-9
applicable depuis le
3 janvier 2003 •

ALLIANCE PISCINES
Ma piscine pour la vie !

Votre style sur **alliancepiscines.com**

ALLIANCE PISCINES

Ma piscine pour la vie !

1ère marque européenne de piscines coques polyester

LÉA COMPOSITES Groupe

Innovation et rigueur

26 ans d'expérience et de convivialité

MATIP Fabrication de qualité labellisée

+ de 150 Agences de proximité

10 ans de garantie par capitalisation

Mars 2021 - Imression : Caractère - Marseille

Ne pas jeter sur la voie publique. Ce document n'est pas contractuel, nos produits peuvent à tout moment faire l'objet de modifications.

alliancepiscines.com